



# Réponse de Nicolas DUPONT AIGNAN

16 avril 2012

Le peuple palestinien a bien évidemment droit à un Etat indépendant et la colonisation israélienne en violation du droit international doit cesser. Cette position, comme gaulliste, est profondément conforme au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Une liberté des peuples à laquelle le Général de Gaulle s'est montré si attaché tout au long de sa vie, de Québec à Phnom-Penh, et pour laquelle il a combattu au péril de sa vie en Europe face à la barbarie nazie.

[VOIR L'INTÉGRALITÉ DES RÉPONSES DES CANDIDAT\(E\)S.](#)

- **Emplacement** : Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Agir](#) > [Campagnes](#) > [Campagnes passées](#) > [Election présidentielle 2012](#) > [Reconnaissance par la France de l'État palestinien](#) >
- **Adresse de cet article** : <https://plateforme-palestine.org/Reponse-de-Nicolas-DUPONT-AIGNAN,2470>